

Violence
contre les **femmes**
et **Médias**

Titre :

Violences contre les femmes et Médias

**Fatma Alioua
Dalila Iamarene Djerbal
Fatma Oussedik**

Dépôt légal : 5532-2012
ISBN : 978-9961-9977-5-8



Foundation
For the **Future**



Réseau Wassila/AVIFE
Aide aux Femmes et Enfants victimes de violence

Violence contre les **femmes** et **Médias**

SOMMAIRE

- Préambule	07
- La violence contre les femmes dans la presse écrite	13
- Les femmes dans l'espace public à travers les caricatures	31

Préambule

Sévissant dans toutes les sphères sociales : famille, rue, travail, école, université, la violence physique, psychologique, sexuelle, institutionnelle, même quand elle ne les touche pas personnellement une à une, rappelle aux femmes qu'elles sont toutes sous menace potentielle, qui peut s'abattre sur elles à tout moment, individuellement ou collectivement. Elle leur rappelle également la place que la société leur a fixée, qu'elles ne doivent transgresser à aucun prix, au risque d'être rappelées à l'ordre, à l'ordre social.

Une forme de violence « douce » mais essentielle, en ce qu'elle construit sa légitimité, est la violence symbolique. Transmise par l'éducation dans la famille, à l'école, par la loi, diffusée par les habitudes sociales, par les modèles qu'elle propose ou met en valeur, elle inculque l'acceptation de ces discriminations par le meilleur processus psychosocial qui soit : l'intériorisation du caractère naturel et inévitable de cette violence.

Les médias, de par leur fonction de producteur d'images et de messages, participent eux aussi, dans une situation de changements sociopolitiques extrêmement rapides et fluctuants, à la construction continue de cet imaginaire social mais aussi à sa transformation, dans des sollicitations mondiales diverses. Les medias¹ vont appuyer, marginaliser, nier ou magnifier des situations sociales, et vont offrir par ce canal ininterrompu et extraordinaire de flux de messages, sous un habillage attrayant, léger, parfois faussement scientifique, des modèles divers mais le plus souvent un modèle de femme stéréotypée, a-historique, enfermée dans des rôles

1 - Médiatisation de la participation politique des femmes en Algérie, Tunisie, Maroc, Cawtar et Unifem 2009

fixés éternellement². Les études du Centre des femmes arabes de formation et de recherche Cawtar relève que 78% des images des femmes sont négatives dans les medias arabes

Des images négatives de femmes, dans une position sociale toujours subordonnée, favorisent et permettent la banalisation de la violence, voire même la justifient. Cette représentation des femmes est une violence et produit de la violence parce qu'elle entretient et perpétue les discriminations. Elle nie les changements sociaux, la diversité des situations des femmes, et leurs aspirations à une vie d'être humain ayant droit à la sécurité et à la dignité.

Le Réseau Wassila/AVIFE d'aide aux femmes et enfants victimes de violences, a pour mission d'offrir aux victimes un accompagnement médical, juridique, psychologique pour les aider à se reconstruire et revendiquer leurs droits de citoyennes. Mais soutenir une par une les victimes ne suffit pas, car elles sont des milliers. La mission d'une association est d'attirer l'attention de la société et des pouvoirs publics sur une injustice, de dénoncer cette inégalité en droits et de proposer des lois, dispositifs, mesures pour réparer cette discrimination entre citoyens. Dénoncer, lutter et prévenir la violence contre les femmes est une revendication de citoyenneté, et nécessite un travail au niveau social, politique juridique et symbolique pour un changement de la place et de la représentation des femmes. Cette action a pour but d'éliminer cette image sous-valorisée, ou hyper sexualisée, diffusée à travers tous les médias, aussi bien occidentaux que des pays arabes.

Nous accordons une grande importance au travail d'information de l'opinion publique, des professionnels, des institutions, à travers l'organisation de journées d'études, la diffusion de nos publications, afin de rendre ces violences plus visibles, pour expliquer leurs causes, leur fonctionnement, et pour les prévenir, ce qui est bien sûr l'objectif de notre action.

2- Voir étude Femmes et Télévision au Maghreb, Unesco, 2009.

Quelqu'un a dit que la violence contre les femmes est un « désordre social invisible ». En effet, cette violence très répandue a été pendant très longtemps cachée. Nous n'avons pas encore d'estimation réelle, malgré les faits rapportés par les institutions ou la presse. Peu de chiffres et peu d'études mesurent le phénomène dans son ampleur et quand ils existent, ils sont souvent très fragmentés, peu documentés, car ils dérangent, ils contredisent les belles histoires qu'on raconte sur la solidarité, sur les valeurs familiales, sur le progrès et l'émancipation des femmes, sur le nombre de femmes qui étudient ou qui travaillent, ou sur le grand amour et le mariage etc , etc.

Nous pouvons nous référer à la définition de la violence contre les femmes de l'OMS (1993) mais ce qui est important de relever est que la violence est une « expression de pouvoir » et quiconque dans la société est perçu comme ayant moins de pouvoir ou comme étant « inférieur(e) », est vulnérable: femmes, enceintes ou malades notamment, enfants, handicapé(e)s, personnes démunies, migrant(e)s, etc..

« On est victime de violence parce qu'on est vulnérable socialement et Etre vulnérable socialement c'est ne pas accéder à des droits » : droit à la sécurité, droit à l'intégrité physique ou morale, droit à prendre les décisions sur sa propre sa vie, à accéder au même titre que les autres citoyens aux ressources sociales, bref droit à l'égalité et à avoir des droits en tant qu'être humain.

L'association et les médias ont un objectif identique : informer la société de ce qui se passe en son sein. « Informer une société c'est la changer ». C'est ce qui nous fait dire que nous sommes des partenaires naturels car nous avons mission d'informer la société des dégâts qui se commettent dans le silence, et surtout des conséquences et du coût humain et social de ces violences.

Comment travailler avec les medias pour délégitimer les images qui stigmatisent les femmes, comment redonner une vision juste

de leur situation, de la diversité de leur participation aux activités de la société, et comment par conséquent, démanteler ce vivier symbolique qui produit la violence. En somme, comment prévenir la violence.

Le rôle des médias est très important. Les médias offrent les moyens, à la société, pour reconnaître un problème, chercher des solutions et concevoir une politique pour l'éliminer.

Comment ? Les medias ont un très fort impact sur l'imaginaire social : la télévision, la presse, le cinéma, la publicité agissent sur la construction de notre identité et sur notre perception de la relation aux autres et particulièrement de la relation entre les sexes. Les medias nous disent, à côté d'autres instances sociales comme la famille, l'éducation, l'école etc, comment être, comment s'habiller, comment se comporter, comment vivre une relation de couple, comment une femme ou un homme « normal » doivent se comporter, comment être parent etc. à travers des images, des histoires agréables à suivre, des chansons, des informations. Avec la prolifération des journaux, des radios et des chaînes de tv, on assiste à une multiplication de modèles qui pénètrent maintenant tous les interstices sociaux, et atteignent tous les âges, toutes les catégories, toutes les strates sociales

Tous ces « apprentissages conscients ou inconscients, directs ou indirects, nous amènent à reproduire, à adopter des attitudes, des comportements qui ne sont pas toujours conscients et élaborés ».

Par conséquent, tout message qui banalise la violence, qui justifie la discrimination, est dangereux quelle que soit la raison avancée - parce que c'est un homme, parce que c'est son mari ou son frère, son père, parce qu'il est riche, parce que c'est son patron, parce qu'il est au chômage, parce qu'il souffre, parce qu'il a des problèmes, parce qu'il est énervé.... A chaque fois que ce type de message est avancé, il devient une menace pour toutes les femmes.

Un message qui présente « une atteinte à l'intégrité physique ou morale comme un acte mineur » ou qui le justifie par la culture, l'origine de la victime, participe en fait à accepter et faire accepter la violence comme une norme positive. Or on sait que les « mots tuent », et les « images tuent »

Ce petit opuscule est né de notre désir de donner suite à deux sessions de formation organisées avec des journalistes³, et au débat très enrichissant suscité par la question : comment parler des violences faites aux femmes dans les medias. L'objectif est d'analyser, à travers quelques exemples pris dans la production de divers medias, que ce soit des images ou de l'écrit, les mécanismes et les préjugés qui sous-tendent des stéréotypes et des images dévalorisantes. Comment peut-on participer à prévenir la violence, d'abord par la manière dont on parle des femmes ? Peut-on poser quelques règles éthiques et déontologiques dans la profession des medias ?

Peut-on, pour conclure, envisager la prise en charge concrète de la problématique des violences à l'encontre des femmes par les medias ?

Peut-on, dans cette perspective, proposer l'élaboration, à l'instar du travail fait par les journalistes marocains, d'une Charte nationale de déontologie, pour combattre les clichés les stéréotypes et les stigmatisations pesant sur l'image des femmes?

3 - La 2e session a été organisée avec l'association Femmes en Communication avec sa présidente Nafissa Lahreche, et l'aide précieuse de M.Kaci Djerbib, professeur à l'Institut de journalisme. Qu'ils en soient remerciés

La violence faite aux femmes dans la presse écrite

Nous considérons que la manière dont on rapporte un évènement, dans les rapports de pouvoir, n'est pas toujours innocente.

Des recherches dans le domaine de la sociolinguistique appliquée ont montré comment le contenu sémantique à travers le choix des mots (l'ordre paradigmatique) et la manière dont la phrase est construite (ordre syntagmatique) peut révéler l'ordre des idées du journaliste, ou du moins, ce qui représente son choix, ou celui de la ligne éditoriale. En effet, les titres des articles et les photos ont pour but de capter l'attention du lecteur, en utilisant certains procédés tels le vocabulaire, la photo, les jeux de mots, qui appartiennent à des catégories de titres (informatif, incitatif, métaphores) qui utilisent et détournent le sens. Comme dans tous les journaux, le titre attire notre attention, car c'est là que le journal joue sur la symbolique.

La presse a un rôle primordial dans la société de l'information. Elle nous transmet certaines images qui nous permettent de construire socialement la réalité des événements. Ces images peuvent être visuelles, les photos qui accompagnent les articles, ou implicites, à travers le contenu des articles, les titres, le choix des mots, ou la sémantique du langage en général. Ces images de la représentation des femmes ne sont en fait que la reproduction du statut de la femme dans notre société, si bien que ce statut rend légitime l'image que la presse renvoie de la femme. Bien que l'Algérienne soit présente dans divers domaines de la sphère sociale (économique, politique, familiale), elle est toujours confinée dans les rôles de mère de famille, et épouse dépendante. Elle est

perçue uniquement dans ces comportements sociaux particuliers, et rarement comme un individu responsable, dans ses droits comme dans ses devoirs de citoyenne.

« Les individus ont une conscience plus ou moins claire des groupes auxquels ils appartiennent, de l'ensemble des structures sociales, de leur situation dans cet ensemble, et les images qui apparaissent à leur esprit s'y retiennent plus ou moins nettement »¹.

Les images qu'ont ces individus se ressemblent et sont proches d'une représentation bien définie. Ces images qui nous frappent se rapportent à des modèles (patterns) hérités de la tradition comme l'a expliqué F.Oussedik², héritées de l'imaginaire social. Nous avons donc une image toujours sociétale, une image construite, pour recevoir une information. Un exemple important dans le cas de la violence conjugale est que, lorsque l'article mentionne que la femme a quitté le domicile conjugal, les raisons de cet abandon ne sont jamais données ou expliquées. Cet état de fait n'est pas spécifique à la presse algérienne, une étude de la presse francophone marocaine (2011) relève les mêmes anomalies. Ce type de reportage - on a de bonnes raisons de le croire - se retrouve dans les autres sociétés qui partagent les mêmes traditions et dans lesquelles l'imaginaire du journaliste correspond à celui du lecteur. L'image de la femme ne peut être positive, que si elle est donc affranchie de ces patterns, et dans la mesure où la femme victime de violence donne son point de vue, et que sa voix est prise en considération.

Dans notre presse, nous avons pu déceler certains aspects dangereux de faits de langage et dont nous pensons que les journalistes devraient prendre conscience. Nous essaierons donc, à travers quelques exemples, d'éclairer le journaliste sur l'effet néfaste que le choix conscient ou inconscient de mots ou d'images

1 - cité dans Monographs.com dans une étude sur la presse marocaine.

2 - Dans son analyse des caricatures.

peut avoir sur le lecteur, et plus globalement sur notre société, qui est déjà « fermée » dans ses tabous, faussement présentés comme des « valeurs » socioculturelles.

Pour cela nous avons choisi au hasard quelques récits sur les femmes victimes de violence, puisque tel est le sujet qui nous intéresse dans cette étude.

Quotidien d'Oran du 25/04/2004

Titre : **Conflit familial à l'origine d'un drame à Mascara**



On comprend qu'un drame a été causé par un *conflit familial*, mais on ne connaît pas la nature de ce conflit.

Sur le plan linguistique, la cause est exprimée à travers une nominalisation, où l'acteur/agent (celui qui fait l'action) et celui qui subit ou est affecté par l'action, protagonistes présumés de ce conflit, ne sont pas énoncés. Il y a eu transformation de la phrase, où la transactivité (acteur–action–victime), fait place à une abstraction, « *conflit familial* ». Il y a déshumanisation de la cause du drame, ou du moins une minimisation des responsabilités humaines. On est en droit de supposer que ce procédé peut générer des implications chez le lecteur : « *histoire de famille* » s'inscrit dans une perception

sociale dans l'imaginaire de l'algérien qui signifie, c'est une « *affaire domestique* », donc je ne suis pas concerné.

Ceci traduit et renforce l'opinion des lecteurs et citoyens en général, qui, témoins d'agressions dans l'espace public, refusent de venir en aide aux victimes. (voir article Tlemcen « *Une jeune fille agressée dans l'indifférence des passants* » *Le Soir 16/08/2011*)

Dans le récit qui suit on lit :

Il tue son épouse et blesse sa belle mère.

On note l'utilisation du pronom personnel « *il* » omettant le nom de l'acteur de l'action « *tuer* ». L'identité de l'acteur est différée mais par rapport à la nominalisation citée plus haut, on a plus d'information sur l'événement. Cette indication vient en sous-titre, et apparaît donc comme secondaire. La question que l'on se pose est, pourquoi ne pas l'avoir mise en première position puisque plus informative.

A en juger par ce titre, le lecteur s'attend à quelque banal problème à l'école ou dans toute autre institution, étant donné le choix du terme « *offensée* ». Or les faits dont il s'agit dans l'article sont graves, car il s'agit, comme on peut le lire plus loin, de « *déviations* » tels que « *vols* », « *pratiques immorales* », « *non renouvellement de contrat d'un agent de sécurité* », que l'enseignante a eu le courage de dénoncer, d'où la vindicte et la maltraitance dont elle a été victime dans son lieu de travail, et le calvaire qu'elle a vécu. On constate donc une minimisation des faits, et la caricature vient appuyer le titre en nous la représentant boudeuse, assise contre un mur.

Qu'est-ce que cela peut susciter chez le lecteur?

On peut supposer que ce message transmet l'idée que, devant un problème, la femme n'a d'autre réaction que de bouder, comme un enfant, une image qui renforce l'idée de femme impuissante devant les difficultés. Mais on oublie les causes de cette impuissance. La conclusion est que la femme ne peut pas être prise au sérieux, même si elle veut défendre la sécurité des enfants dont elle a la charge à l'école et le bien public, et qu'elle n'a donc pas voix au chapitre.

El Watan 06//08/2005

Crime d'honneur à Ain Dheb (Tiaret)



L'utilisation de l'association et la juxtaposition des termes Crime/Honneur n'est pas fortuite. « *Crime* » a une connotation négative puisqu'il implique l'acte de « tuer ». Par contre le terme « *Honneur* » porte une valeur positive surtout dans l'imaginaire du lecteur algérien, car c'est une valeur très ancrée dans la tradition sociétale. En associant ces deux termes on implique la justification du crime car, pour l'honneur, il est permis de tuer. C'est le cas dans beaucoup de sociétés traditionnelles, de par le code de comportement implicitement accepté par tous. Or, son utilisation par un journaliste conscient de ces « patterns », anticipe un jugement négatif sur la femme victime, puisque dans ce code elle est celle par qui l'honneur est transmis. En effet la question que l'on se pose est : Qui décide que c'est un crime d'*honneur* ?

Notons également l'utilisation du mot « *passionnel* », mis entre parenthèses, terme subjectif et « *attribué à certains* », mais exprimant un jugement de la part du journaliste qui se base sur l'opinion des témoins qu'il a choisis.

On note une description du couple comme « *deux comparses ivres* ». Pourquoi « *comparses* » alors qu'il y a eu rupture au sein du couple, et que la relation conjugale entre l'agresseur et la victime n'existe donc plus. On serait même tenté de croire qu'il y a une sorte d'empathie avec le geste de l'agresseur, comme on peut le voir dans les expressions « *mari tenaillé par la vindicte* », « *femme infidèle* », arguments qui présupposent que c'était plus fort que lui. Nous sommes presque invités à comprendre son geste, voire même à le justifier.

Le Quotidien d'Oran 29/06/1998 p 9

Titre : IL AVAIT TENTÉ D'EGORGER SON EPOUSE

Violence sociale, violence sur femme



Le thème est « *La violence domestique* » que la femme a subie de la part de quelqu'un, nommé seulement plus tard.

Le journaliste explique les faits Comment « *l'époux a tenté d'assassiner son épouse* » et le mobile du crime qui est « *l'abandon du domicile conjugal* ». L'âge et le mobile du crime sont donnés par l'époux, donc l'agresseur, qui a déposé plainte ; en revanche nous n'avons aucune information sur la femme. Pourquoi « *elle a abandonné le domicile conjugal* » n'est pas expliqué (voir l'argument cité plus haut).

Voici l'argument du mari tel que rapporté :

« *Son épouseavait l'habitude de quitter, pour plusieurs jours, le domicile conjugal ainsi que ses sept enfants sans donner aucun signe de vie* »

Encore une fois, on se retrouve devant une focalisation de la justification du crime par l'agresseur, et ce, juste après avoir rapporté toujours selon ses dires « *sans vraiment avoir eu l'intention de la tuer* »

Dans le 2^e paragraphe, on rapporte dans le pur style d'une fiction à la James Bond la poursuite entre les deux voitures (l'agresseur veut se faire justice). Sur la base d'une information de son ami, l'agresseur a poursuivi le taxi « *clandestin* », nous sommes déjà dans l'illégalité, une connotation donc négative. Dans le taxi se trouvait aussi la fille ainée également mariée, (on est tenté de se demander si le statut de marié n'accentue pas la notion de culpabilité dans ce cas). On peut déceler ici une association d'idées entre la mère et la fille, autrement dit « *telle mère telle fille* ». Encore une fois, un jugement hâtif implicite.

La mère et les deux jeunes frères sont aussi dans le taxi. Cette femme n'est donc pas seule, ce que l'on aurait pu comprendre à partir du témoignage de l'ami.

Le témoignage de la victime n'est relaté que bien après les circonstances du crime du point de vue de l'agresseur.

L'utilisation de l'expression « *fugues fréquentes* » est totalement inappropriée dans ce contexte. En général on attribue ce mot à des personnes jeunes qui cherchent à vivre une aventure, avec un sens léger, et certainement pas à une mère de famille régulièrement battue et menacée de mort, et qui a gardé ses sept enfants avec elle. Ce terme de « *fugue* » suggère, présuppose, une infantilisation et l'irresponsabilité de la femme victime.

On relève aussi l'utilisation du mot « *malade* » attribué au juge noté entre guillemets par le journaliste, ce qui est tout à fait pertinent puisque l'utilisation à la légère de ce terme par le juge a été adroitement reprise par la défense pour plaider les circonstances atténuantes, et obtenir la réduction de la peine de 20 à 8 ans. Ce choix

de termes a des conséquences juridiques essentielles, et dans ce cas, en l'exposant, le journaliste a fait un choix, loin d'être innocent.

Le « sensationnalisme », effet obtenu par les articles dominés par l'opinion personnelle ou une dérision de mauvais goût, peut également avoir des conséquences néfastes pour la victime privée de parole, tel qu'on peut le voir dans l'article ci-dessous

« Bises » d'épicier, l'Expression 16 Juillet 2012



Comment lire le billet « BISES » D'ÉPICIER ? » paru dans le quotidien l'Expression du 16 juillet 2012

Le chapeau « Tribunaux », La Chronique judiciaire, rubrique dans lequel s'inscrit cet article, suggère un sujet grave, puisque la justice a eu à intervenir. Néanmoins le titre en gras « *Bises* » mis entre guillemets, non seulement vient contester la gravité annoncée, mais révèle le jugement personnel du journaliste et le verdict du tribunal. L'accusé est blanchi car « mal compris » dans ses intentions. Une caricature vient le souligner par une déclaration de l'accusé.

Le sous-titre vient expliciter le contenu : « *Une fillette accuse un vieil épicier barbu (?!?) de lui avoir fait des bises !* » Le terme de « *bises* » revient deux fois (la 2^e fois sans guillemets) et suggère bien un geste d'affection d'un vieillard envers un enfant.

L'article adopte un ton léger, use de détournement de sens, d'adages, d'interjections, de points de suspension qui suggèrent des détails cachés... pour une affaire d'agression sexuelle sur enfant.

Mais d'abord comment sont présentés les protagonistes ?

Dès le départ la parole est donnée à l'avocat de l'agresseur, ensuite à un parent de ce dernier. Le lecteur est immédiatement interdit de tout soupçon envers l'accusé, en raison de son âge d'abord, et de la « zbiba » sur son front ensuite, bien que des points d'interrogation et d'exclamation suivent le terme « *barbu* ». On est en droit de s'interroger : a-t-il une barbe ou pas ? Que s'agit-il de dire, ici, la barbe absout-elle ou accuse-t-elle ? On peut penser que la barbe condamne un innocent aux yeux de « personnes mal intentionnées ».

Il s'agit, pour l'avocat, de semer le doute sur la bonne foi de la partie adverse de l'accusé, afin de démentir l'adage « La vérité sort de la bouche d'un enfant ». On observe que le journaliste adhère à cette attitude, il prend position en écrivant : « ... *qui souligne souvent à tort que la vérité sort de la bouche d'un enfant...* »

Un « *adage dévastateur* » dans la « *bouche d'un enfant de 15ans* ». Ce n'est plus une « *fillette* » ! mais une « *ado* », terme branché s'il en est. Ce terme peut même donner à penser que cette « *ado* » est loin d'être une « *enfant* » naïve, car ce qui révolte, en général, lors d'abus contre les enfants, c'est l'atteinte à la pureté d'un enfant. Hors, ici, cet enfant n'en est plus un, donc il ne s'agit plus d'une petite fille mais d'une ado, puis d'un gosse... L'accusation est qualifiée de « *affirmation de gosses, et ici le gosse est une fillette frêle et menue...* » qui a « *inventé cette sale histoire pour on ne sait quelle raison. ...* » C'est ce que le lecteur aimerait comprendre mais, avec cette dernière formule, tout est dit : il s'agit de propos d'un « *sale gosse* »....

Après des réflexions sur l'aspect physique de la procureure (en aurait-il fait pour un procureur homme ?) le journaliste poursuit avec des commentaires sur le travail de la présidente du tribunal. Et si « *la présidente avait dû parcourir le dossier où n'existent que les affirmations du gosse...* » La présidente « *parcourt* » ses dossiers ? Peut être, parce que c'est une femme, elle ne les étudie donc pas ? Ou bien n'est-il pas même nécessaire d'étudier les déclarations d'un enfant ?

L'enfant, dont la parole est donc mise en doute par le journaliste, a accusé l'homme de « *lui avoir caressé la poitrine et fait des « bisex » sur la bouche ...* »

Tout au long de l'article ni l'enfant, ni ses parents, ne bénéficieront d'aucun soupçon de bonne foi, ni de sincérité, ni même de l'idée qu'ils peuvent souffrir de cette situation : pour l'enfant, de parler d'agression sexuelle quand on sait le tabou qui entoure cette question, les parents de vouloir protéger leur enfant malgré les difficultés de la justice et de son coût. D'ailleurs le journaliste ne s'enquiert même pas de savoir si la victime a un avocat auprès de qui, il aurait pu prendre un avis pour équilibrer ses propos.

Le journaliste et l'avocat du prévenu sont crédités d'être de bonne foi, eux, puisqu'ils sont à la recherche des preuves matérielles dans cette affaire d'agression sexuelle sur enfant. Mais quelles preuves ? Lorsqu'on sait que les agressions sexuelles sur enfant se déroulent à l'abri des regards, souvent commises par des « gens bien sous tous rapports », particulièrement par des proches.

Enfin l'article se termine par la liste des quartiers relevant de la juridiction de ce tribunal, une finale de l'article totalement incongrue par rapport au contenu.

Ce qui est évident c'est que la parole de la victime n'est pas respectée, et que cet article est de nature à pousser les parents, comme les enfants victimes de violences, à ne pas demander justice. Cet article qui devrait condamner cette violence porte le sceau de la complaisance, voire même de la complicité avec les auteurs de tels actes.

Par ces exemples, nous voulions souligner que les lecteurs en général lisent leurs journaux en diagonale et sont influencés par les titres, tant dans leur contenu, que leur taille et leur localisation dans le journal.

Le choix des mots, pas toujours délibéré chez le journaliste, peut avoir un impact négatif et engendrer des jugements partiels et des interprétations erronées chez le lecteur. Nous avons vu leurs conséquences dramatiques avec les reportages sur les événements de Hassi Messaoud, Ouargla et plus récemment M'sila, d'agressions contre des femmes. (2001, 2010, 2011) .

En rapportant des faits de crime, est-il souhaitable que des expressions telles que « *jaloux* », « *je l'ai tuée parce que je l'aimais* » soient rapportées? Ne contribuent-elles pas à appeler à la compréhension, voire la justification d'un crime commis parce que la femme veut divorcer par exemple? Imaginons un instant l'inverse, la victime étant l'homme et la femme jalouse, l'agresseur,

on peut se demander si les faits auraient été rapportés avec la même compassion.

On peut conclure, pour être positif et constructif, en se posant les questions suivantes :

Doit-on demander au journaliste qui évidemment travaille dans l'urgence et n'a toujours pas toutes les informations requises pour son article, d'être toujours conscient quand il s'agit de la représentation de la violence et des femmes dans la presse ? Bien sûr que oui, s'agissant d'un sujet aussi sensible.

Sur le plan du langage doit-il/elle prendre du recul avant la publication de son article ? C'est indispensable, bien sûr.

La question que l'on peut aussi se poser est : Y a-t-il différence d'un journal à un autre dans la manière de présenter la violence contre les femmes ? Oui certains journaux sont plus sourcilleux que d'autres de respecter les faits et de ne pas émettre de jugement négatif sur les protagonistes et particulièrement les victimes.

Les femmes sont presque invisibles dans la presse écrite, peu d'articles traitent de leur activité dans le domaine économique et rarement dans le monde du travail, alors qu'une proportion appréciable est impliquée dans la vie sociale et a une activité professionnelle.

Lorsqu'on met en avant l'aspect dramatique de la situation, et qu'on les présente comme des victimes opprimées, on conclut qu'elles ont besoin de tutelle et de protection. Par contre, la presse occulte leurs luttes pour l'égalité des sexes et le rôle important qu'elles jouent dans la société.

L'accès des femmes aux médias ne semble pas avoir beaucoup changé les choses ni corrigé cette vision. La femme devient un sujet vendeur qui fait tomber dans d'autres excès, particulièrement commerciaux. Par contre, on a tendance à la solliciter pendant les

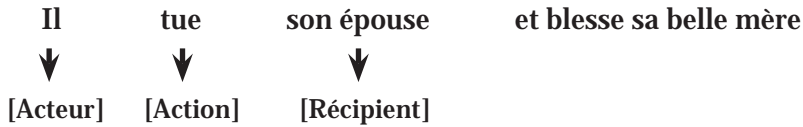
moments forts tels que les élections ou lors des périodes politiques sensibles, lorsque l'on a besoin de sa voix.

Victime de violence et de discrimination, la femme conserve une place négative dans l'imaginaire collectif. Elle est régulièrement décrite dans le modèle traditionnel de dépendante et marginalisée et cette image perpétue cette vision déformée de la femme quand elle cherche à s'intégrer dans l'espace public.

Ce genre d'exemple est l'objet de l'analyse critique du discours, et des études ont été faites sur des récits où les fonctions sémantiques sont mises en avant.

Par fonctions sémantiques nous nous référons à ces notions *d'acteur/agent* et *réceptif/affecté* qui représentent les protagonistes de l'action. L'action dans ce cas est exprimée par une structure verbale qui marque la transactivité dans la phrase.

Par exemple :



L'emplacement de l'un ou l'autre de ces éléments dans la phrase peut donner lieu à des interprétations différentes selon ce que l'on veut mettre en avant. Il est par exemple connu que dans le discours académique on favorise l'action/processus plutôt que l'acteur ou le récipient par souci d'objectivité. Les notions de 'foregrounding' (mis en avant) ou 'backgrounding' (en fin de phrase) oriente la lecture du texte en imprégnant le lecteur de l'ordre d'importance que l'on donne à celui ou celle qui fait ou subit l'action. Cette notion de 'transactivité' a été largement utilisée dans l'analyse du discours des medias et notamment par le Glasgow Media group (1980), les théoriciens de l'analyse critique du discours G.Kress and R.Hodge dans les années (1970/80).

Au niveau du choix du vocabulaire donc, sur l'axe paradigmatique du discours, les termes utilisés dans les reportages où il y a d'un côté un agresseur et de l'autre une victime, répondent à une logique où la signification connotative (2eme degré) prend le dessus sur le dénotatif (1^{er} degré), selon la valeur que l'on veut donner à l'objet et participants du récit. C'est au niveau du signifiant connotatif que se construisent les valeurs positives ou négatives et c'est à ce niveau que nous retrouvons toute cette classification par catégorisation. Lorsque la catégorisation est ancrée dans l'imaginaire du lecteur, elle se fige et se naturalise et devient donc un stéréotype. Les catégorisations et stéréotypes sont le produit du domaine socioculturel dans lequel nous vivons. Nul n'est à l'abri des influences de ce domaine et les journalistes peuvent aussi en être affectés.

Un autre aspect, plus évident et récurrent dans la presse à sensation, tend à présenter l'événement d'une façon dramatique et

chargé de valeurs souvent dégradantes pour les acteurs en jeu. C'est le cas de la presse populiste, où l'on retrouve ce style en évidence dans les « tabloïds » à fort tirage où souvent, les reportages sur les conflits ou dans les relations de pouvoir, usent d'un vocabulaire qui stigmatise « l'autre » à travers le pouvoir du langage. On peut voir ce phénomène dans l'article « Bises d'épicier » analysé plus haut.

L'ensemble de ces aspects tant illustratifs que théoriques mettent l'accent sur la responsabilité des journalistes dans le traitement de l'information en général, et du sujet sensible de la violence contre les femmes en particulier. C'est pourquoi « rendre justice aux femmes et définir les modalités en vertu desquelles les medias nationaux, toutes composantes confondues seront équitables envers les femmes et respectueux envers ce qu'elle symbolise » doit être un objectif. Ce dernier pourrait être concrétisé par l'élaboration d'un plaidoyer pour une Charte nationale de déontologie.

Les femmes dans l'espace public à travers les caricatures.

A cet instant de la réflexion il s'agit de s'interroger sur notre capacité à observer les rapports sociaux de sexe, à l'œil nu. Pour ce faire nous vous proposons une analyse des pratiques médiatiques, à partir de :

I- Une approche par l'analyse des images- Les images véhiculées par les caricatures

Selon Wikipédia, une **caricature** est un genre littéraire de dessin humoristique qui charge certains traits de caractère souvent drôles, ridicules ou déplaisants dans la représentation d'un sujet. Autrefois, à l'époque de Léonardo Da Vinci, on appelait les caricatures «*grotesques*.» Dans le cas d'un « portrait-charge », par exemple, le caricaturiste rendra plus importants certains traits du visage selon ce qu'il cherche à montrer. Mais sa caricature ne dépréciera pas son sujet pour autant, de manière obligatoire, car elle voudra mettre avant tout l'être et son contexte en avant, ce qui peut se révéler soudain comme un avantage, lorsque la charge est évidente.

Les caricatures, notamment dans la presse écrite sont à visée sociale, politique, visée toujours critique. Elles accompagnent, illustrent une ligne éditoriale, c'est-à-dire qu'elles éclairent sur le point de vue défendu par l'organe de presse. Il est vrai qu'elles

peuvent être aussi l'expression de la défense, par le support média, de la liberté d'opinion, laissant alors libre cours à des individualités, des caricaturistes, qui n'expriment pas nécessairement le point de vue du quotidien ou de l'hebdomadaire.

En Algérie, il s'agit d'une forme d'expression très appréciée et certains caricaturistes ont une grande influence sur l'opinion publique. C'est le cas, notamment, d'auteurs comme Dilem et Le Hic ; c'est pourquoi nous accorderons une attention particulière à leurs travaux.

Nous mènerons cet exercice à partir d'une mise en relation du traitement, par la caricature, du travail féminin et sa réalité sociale, le contexte auquel cette caricature renvoie. Plus largement, il s'agira de comprendre les représentations par les caricaturistes, de la difficile émergence des femmes dans l'espace public. Nous disons difficile car les nouvelles places acquises par les algériennes dans cet espace rencontrent de grandes résistances dans une société patriarcale elle-même en difficulté (chômage des jeunes hommes, crise du logement, recul rapide et important de l'âge au mariage...)

Il semble que, malgré tout, sous la contrainte des difficultés matérielles affrontées par les familles, l'emploi des femmes devienne pourtant un modèle social (social pattern) de plus en plus reconnu, malgré sa faiblesse puisque les statistiques l'évaluent à 14%. Cet accès à l'emploi rentre en conflit ouvert avec les attentes relatives aux rôles des femmes et qui étaient leur destin principal il n'y a pas si longtemps : mariage, maternité, soins aux époux et aux anciens. Aussi ces rôles continuent d'être fortement valorisés au nom de l'intérêt des enfants et du foyer et des rapports entre époux. Il existe donc comme une double vérité sociale relative à l'emploi salarié des femmes :

- Il est devenu, dans de nombreux cas, une nécessité sociale.
- Il entre en contradiction avec une autre nécessité sociale : celle

de défendre et de maintenir des identités sexuelles dans lesquelles féminin et masculin se distribue entre intérieur et extérieur, entre représentation publique et reproduction stricte de la famille.

On peut comprendre que cette contradiction majeure affecte les représentations du travail féminin. Elles sont d'abord affectées, d'ailleurs, par la remarquable réussite des filles durant leur scolarité.

De la même façon, la société voit avec difficulté émerger des femmes « en politique », comme elle observe avec inquiétude l'émergence d'une parole publique des femmes dans le mouvement associatif, la littérature, le cinéma...

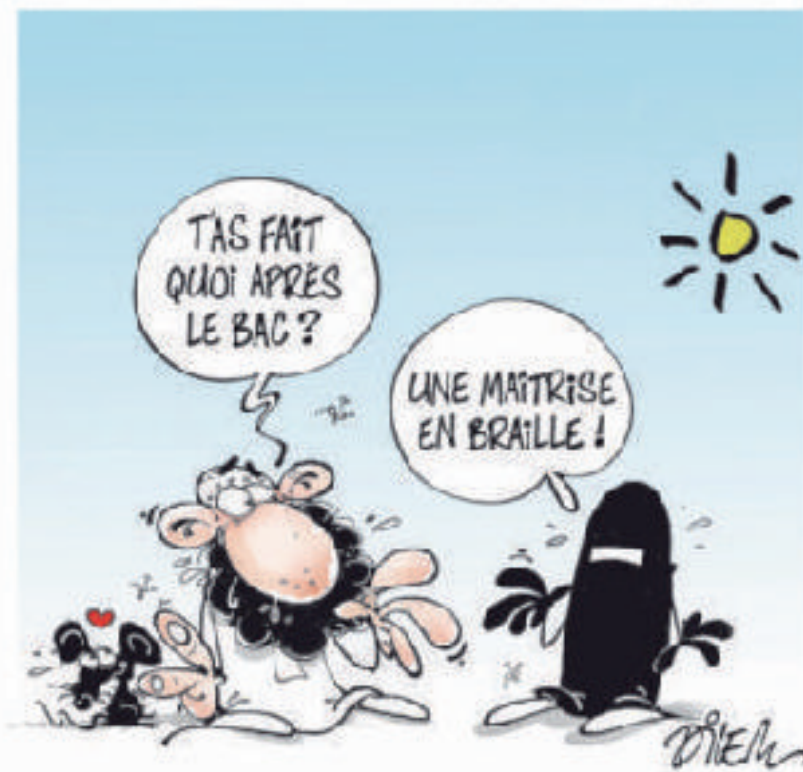
Rappeler ces éléments de contexte, c'est rappeler la tension dans laquelle les femmes vivent leur rapport à l'espace public, mais c'est aussi éclairer les violences qu'elles subissent du fait de cette tension.

Cette situation explique que les femmes justifient leur accès à un emploi toujours par le seul désir d'avoir « plus d'argent pour le ménage ». Aimer son travail c'est être une mauvaise femme et une mauvaise épouse. De la même façon, il leur faut masquer que cet emploi puisse leur apporter des satisfactions matérielles.

C'est donc à l'aune de ces transformations et des ces tensions que nous allons regarder les caricatures suivantes :

Ainsi :

LES FEMMES RÉUSSISSENT MIEUX DANS LEURS ÉTUDES QUE LES HOMMES



Cette caricature montre la volonté d'enfermement des femmes dans une position qui ne leur permette pas de faire usage d'un savoir sur le monde, acquis durant leurs études : elles sont certes diplômées mais ce diplôme ne doit pas leur permettre d'avoir une vision du monde et cette attitude est redoublée par la tenue vestimentaire qui renvoie la femme à la cécité et à un anonymat total. La contradiction première est là : les femmes peuvent avoir accès au savoir mais que peuvent-elles faire de ce savoir ? Cette attitude masque aussi

la réussite constatée des filles dans leurs études alors que l'accès à un emploi fut d'abord la conséquence de cette nouvelle réalité : la façon dont les femmes se sont approprié cette possibilité. Pourtant, comme on le constate ici, la dérision accompagne ce constat.

Nous sommes d'emblée introduits dans une réflexion sur les rôles possibles.

Lorsque le *pattern* de référence (femme à la maison, homme dans l'espace public) ne parvient pas à se réaliser, en fonction d'un processus inexorable de changements sociaux et économiques, il en résulte que la manière d'agir (*behaviour*) s'individualise. La place et le rôle de la femme ne sont plus déterminés par les coutumes. La quête d'une rationalisation des conduites individuelles s'accompagne de la superposition de référents (religieux, politiques, économiques, subjectifs...). Le processus de rationalisation s'accompagne dans de nombreux cas d'incohérences, de comportements violents, bref d'une diversité d'attitudes à l'égard des femmes qui travaillent, tout particulièrement dans les situations de chômage important des hommes.



Comment, en effet, concevoir le corps des femmes dans un espace public ? C'est autour de lui que vont s'organiser les représentations. Le résultat final, en dénonçant certes certaines attitudes, est de poser comme un problème la présence des femmes dans les lieux de travail. Les arguments utilisés sont souvent, comme le montre cette caricature, ceux de la promiscuité avec des hommes étrangers, la perturbation donc de l'espace de travail ; à la présence sur les lieux de travail traduisant l'absence au foyer, s'ajoute le fait de ne pas remplir correctement les fonctions premières de mère et d'épouse, que redouble la référence à l'allaitement. Leur compétence, leurs acquis sont donc peu reconnus, pour ne pas dire gommés.

Dès lors, l'apport financier de ces femmes est masqué, ce qui contribue à nourrir les attitudes incohérentes observées. Cela se manifeste par une ambivalence qui a pour résultat le souhait de disposer des revenus de ces femmes sans que cela ne se traduise par une redistribution des rôles dans la société. Il s'agit, ici, d'attitudes fondées sur le désir de préserver des identités masculines fondées sur un statut économique dont les hommes ne sont plus seuls à disposer. De nombreuses femmes expriment elles-mêmes cette difficulté en percevant leur apport économique comme un soutien à une fonction principalement assumée par l'homme, cela même lorsque celui-ci est chômeur : « elle aide sa famille ». Naturellement cette attitude connaît des variations selon le statut économique et social des familles.

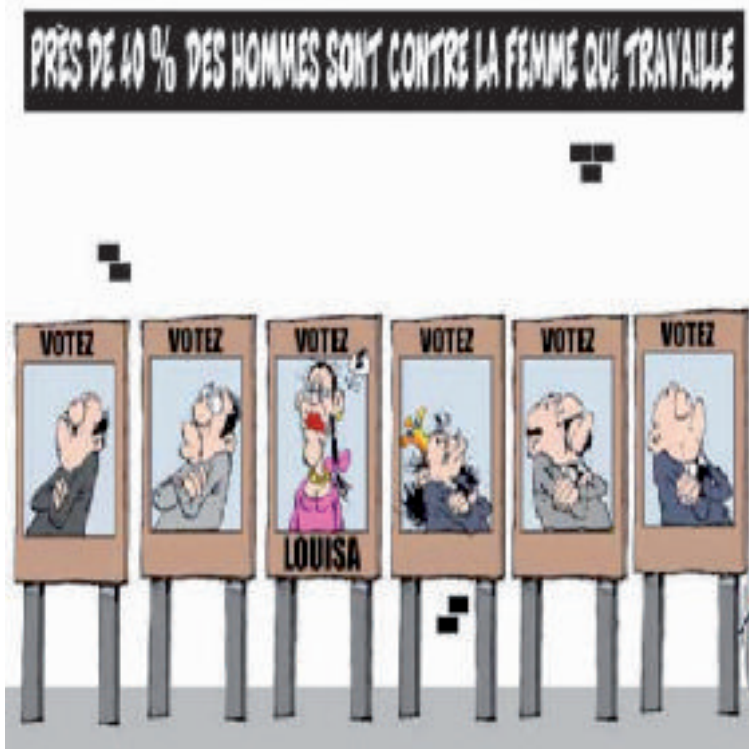
L'ensemble de l'édifice social a pour vocation de masquer le poids économique des femmes. Cette situation est ancienne puisqu'elle concerne déjà les femmes de la paysannerie depuis des siècles comme les femmes d'artisans. Le travail féminin, dans le contexte algérien, a encore vocation à être masqué. Dans les meilleures situations, un homme ou un père s'enorgueillit de permettre à son épouse ou à sa fille de travailler. Cette attitude fait de lui un homme ouvert, qui permet à une femme de s'épanouir mais

masque l'utilité économique de son travail, son apport financier dans le budget familial.

Mais le dessin précédent est pernicieux dans la mesure où le regard de l'homme est, pourrait-on dire, comme rendu possible par la tenue vestimentaire de la femme alors que, nous le savons, toute femme se déplaçant dans l'espace public peut être suspectée de provoquer une agression comme le montre le dessin suivant :



Il s'agit, ici, de contenir des bouleversements de rôles sociaux qui sont en cours. Et le caricaturiste, qui pense laisser libre cours à une créativité que nous ne voudrions pas remettre en cause, la met au service de représentations qui s'opposent à la créativité, en s'opposant au changement social. Car ces dessins, apparemment anecdotiques ont des effets et traduisent une vision du rôle des femmes qui correspond à un rétrécissement de la définition de la citoyenneté. Ceci est particulièrement manifeste dans la façon avec laquelle est représentée l'action politique des femmes. Il existe chez les caricaturistes eux-mêmes une mise en écho de la perception du travail féminin et de l'action politique des femmes que l'on trouve dans la caricature suivante qui montre que la problématique est bien la même :



Ce dessin montre la frustration de tous les acteurs masculins, ils tournent tous le dos, boudeurs, à cette réalité nouvelle : une femme candidate à la présidence et pour Le Hic cette réalité est bien le produit des conquêtes de l'ensemble des femmes algériennes. Cette femme est vêtue de couleurs d'espoir quand les hommes, en gris, se ressemblent quasiment tous.

Nous disons donc que la problématique de l'emploi féminin comme celles de l'émergence en politique des femmes est bien la même car nous sommes toujours renvoyés, comme dans le dessin suivant qui concerne les femmes saoudiennes, à la formule : « Que faut-il faire du corps des femmes » ?



Cette caricature trouve un écho chez Le Hic qui, dans le dessin suivant, va offrir au lecteur la possibilité de se gausser de la volonté des algériennes d'avoir accès à des rôles dans l'espace politique. Certes, il est possible de considérer son dessin comme une formulation ironique de cet enjeu, mais combien auront accès à cette lecture de second degré que propose le caricaturiste.



Le plus intéressant dans ce travail est la complicité qui règne entre tous les protagonistes : femme ou homme, les algériens seraient tous d'accord sur le fait que la candidature de Louisa Hanoune soit comique. Pourtant, cette candidature est à la fois l'expression des changements de rôles occupés par les femmes mais aussi de leurs combats.

C'est ainsi que la célébration du 8 mars est régulièrement propice au déchaînement d'images ironiques, réduisant ainsi tout le capital militant de cette journée. Il est pour Dilem le moment d'une célébration d'un parcours, d'un combat, qui se résume à l'accès au string :



Dans la caricature suivante, du même Dilem, la référence à un **tampax** est une autre façon de renvoyer au corps féminin, au monde de l'intime et de réduire ainsi la femme à une considération « de nature ». Les femmes ne sont que leur corps et leur combat ne peut pas revêtir d'autres formes qu'une féminité qui est toute contenue dans leurs menstrues :



Pourtant le 8 Mars est une date qui renvoie à des expériences douloureuses pour les femmes à travers le monde, mais aussi pour les algériennes. Les femmes sont victimes de violences dans la rue, au travail et dans leurs familles. Selon l'OMS, ce sont les femmes âgées de 15 à 44 ans qui sont les plus concernées, mais la violence peut aller aux âges extrêmes. Jusqu'à 70% des femmes seront victimes

de violence dans leur vie et le risque de viol et de violence conjugale est plus élevé que celui du cancer, des accidents de voiture, de la guerre et de la malaria. Il compte parmi les dix premiers facteurs de risques pour les femmes.

Contrairement à Dilem, le Hic pointe du crayon la réalité et montre, ainsi, ce qui est fait du corps des femmes dans de nombreux cas.



Ce dessin rend sa légitimité au combat des femmes. Il montre la gravité qu'il y a à traiter le combat politique des femmes par la dérision.

Toutes les femmes ont ceci de commun qu'elles sont soumises aux mêmes violences. Que la femme ait étudié en braille, qu'elle ait conquis le string ou le tampax, qu'elle porte le Hijab, le haïk, du rouge à lèvres ou pas, la violence subie est la même ! Violences physiques et symboliques, violences conjugales et institutionnelles, que résumant les travaux suivants :



Dans la pièce montée, donc dans ses prémices, le mariage consacre une inégalité, inscrite dans les textes, entre les sexes, que montrent les figurines qui décorent le gâteau. Comment alors, pour une femme, céder à sa douceur ?



Nous avons retenu ce dessin car, d'une situation douloureuse, il fait un prétexte à rire, prétexte fondé sur le poids de cette femme. Mais, il y a aussi, en représentant les protagonistes mâles comme des gringalets, une représentation des femmes comme surpuissantes. Le dessinateur traduit (et partage ?), ici, une peur née des places nouvelles acquises par ces femmes dans la société. De plus, si un cœur exprime l'affection que ressent la femme pour l'homme, son rictus aussi est inquiétant. Bref : méfiez-vous des femmes !



Dilem, vous l'avez sûrement déjà observé, est particulièrement actif en ce qui concerne le redoublement symbolique, par la caricature, des violences physiques et symboliques subies par les femmes :



Les lunettes noires, en conférant l'anonymat aux agresseurs masculins nous disent qu'en réalité ils pourraient être n'importe qui, même si le sigle CIA fait référence à un évènement précis, survenu à Alger, d'agression sexuelle d'un agent de la CIA sur deux algériennes, droguées auparavant. Mais le terme « infiltré » réduit le caractère criminel de l'agression. Il ne s'agissait pas d'infiltration mais de viols et ce terme n'est pas utilisé.

C'est encore le Hic qui va accorder aux femmes une subjectivité, en faisant enfin des êtres complets, sensibles :



Encore une fois, les hommes sont dans le noir et la femme irradie de cette couleur violette ! Quand eux ne sont que perplexité,

les oiseaux volent haut dans les airs et la barque réellement en mouvement. Elle seule sait où elle va, elle y va de façon déterminée. Il faut souligner qu'on dénie très rarement aux femmes les aptitudes nécessaires pour remplir certaines tâches - qu'il s'agisse de qualités physiques ou de dispositions intellectuelles

CONCLUSION

On a pu observer, à chaque fois, un décalage entre l'aspiration des femmes mariées à entreprendre un travail salarié hors de leur domicile et la difficulté des hommes (y compris le caricaturiste), à accepter cette aspiration ainsi que ses implications : sortie dans la ville, absence (comme une béance) à la maison. Cette question des lieux légitimes pour une femme reste très forte. Sortir du domicile familial, de sa ruelle, de sa wilaya d'origine ou de son pays constituent des étapes de ce mouvement social. Et, aujourd'hui des femmes sortent du domicile familial, de leur wilaya, émigrent, sont haraga. **Le modèle de référence de ce que doit être une femme en Algérie peine à se réaliser ou même, à se fixer.**

Les attitudes des femmes elles-mêmes envers le travail salarié, ainsi que les motifs avancés en faveur de ce travail, semblent dépendre de la situation particulière de la famille. Ils sont différents pour les jeunes mariées, dont la famille se développe, et pour les épouses plus âgées, dont les enfants sont devenus des adultes qui quittent la famille. Si les propos avancés varient, on observe peu de distinctions fondées sur le niveau scolaire des travailleuses, leur tenue vestimentaire, leur âge, leur statut social... Pour les femmes, elles-mêmes, dans tous les cas, l'argument économique (« l'argent pour le ménage ») domine, les autres motifs lui sont subordonnés. La formule qui résume cette position, qui fait partie de l'éducation des filles ces dernières décennies est : « ne pas LUI tendre la main ». De nouvelles valeurs prennent place, de ce côté du prisme social, comme la nécessité d'atteindre une autonomie financière.

Le rôle des journalistes est de montrer cette fonction d'actrices économiques des femmes, qui est le résultat d'un choix massif de la population, dans la pratique, en faveur de la formation et de l'emploi des femmes.

L'écriture journalistique, en particulier, met en évidence des *patterns* qui renvoient à des comportements socioculturels. Un *pattern* peut être plus ou moins conscient, mais il est toujours la représentation de comportements typiques véritables à l'intérieur d'une division sociale donnée.

En faisant référence aux seuls patterns, les journalistes les érigent en « *modèles* » qui, eux, désignent des normes et des idées. Or, un modèle est toujours conscient qu'il soit formulé en paroles ou exprimé dans l'ensemble des normes ou des idées se rapportant à une sphère déterminée d'action sociale, il sert toujours à « faire connaître et reconnaître » des comportements.

En rester à des modèles, lorsque l'analyse en reste elle-même à la description des violences et qu'elle n'affronte pas le niveau inconscient des patterns dans ce qu'ils révèlent de l'univers social, contribue en définitive à propager et à étendre des types de comportements déterminés.

La presse produit souvent des modèles sociaux qui servent de mesure standardisée pour les comportements individuels, masquant les enjeux sociaux des situations concrètes. Les journalistes pensent adopter une démarche dévalorisante de ces modèles par la référence, dans les articles à une composante morale. Or, en sociologie, les modèles se reconnaissent à leur caractère normatif, même lorsqu'ils ne sont pas formulés en langage normatif, à proprement parler : ils expriment nettement de telles intentions à l'aide de jugements de valeur. Il suffit alors au lecteur de refuser le jugement de valeur.

Existe-t-il une relation entre pattern, dont nous avons montré le caractère révélateur, même inconscient, d'un ordre social et le modèle qui masque les enjeux sociaux et place au centre un

comportement individuel standardisé? La relation entre les modèles et les *patterns* de comportement n'a pas un caractère stable.

Dans certaines cultures et à certaines époques de l'histoire, dans des conditions de grande stabilité et à l'intérieur de petits groupes homogènes, les modèles peuvent se rapprocher beaucoup des *patterns* de comportement.

Par contre, au sein de groupes étendus et hétérogènes, subissant des transformations rapides comme c'est le cas en Algérie, il semble qu'il faille s'attendre à un décalage important entre les modèles et les *patterns*. Dans certains cas, les modèles, surtout ceux qui rentrent dans la catégorie « propagande », peuvent avoir un caractère de modèles « purs », sans aucune interaction avec la sphère de comportement social et, par conséquent, avec le domaine des *patterns*. *C'est à ce double discours que se heurtent les associations de femmes en particulier en ce qui concerne les violences familiales. Tous les jours, nous recevons des femmes victimes de violences au sein de la famille, tous les jours nous lisons des faits divers relatifs à ces violences et pourtant les discours idéologiques et juridiques sur la famille algérienne en réfèrent toujours à son caractère protecteur.*

En conclusion les modèles changent, ils changent vite, ceux qui concernent les femmes comme ceux qui concernent les familles et les violences sociales. Les médias doivent pouvoir accompagner ces changements dans le sens de la promotion des valeurs humaines.

